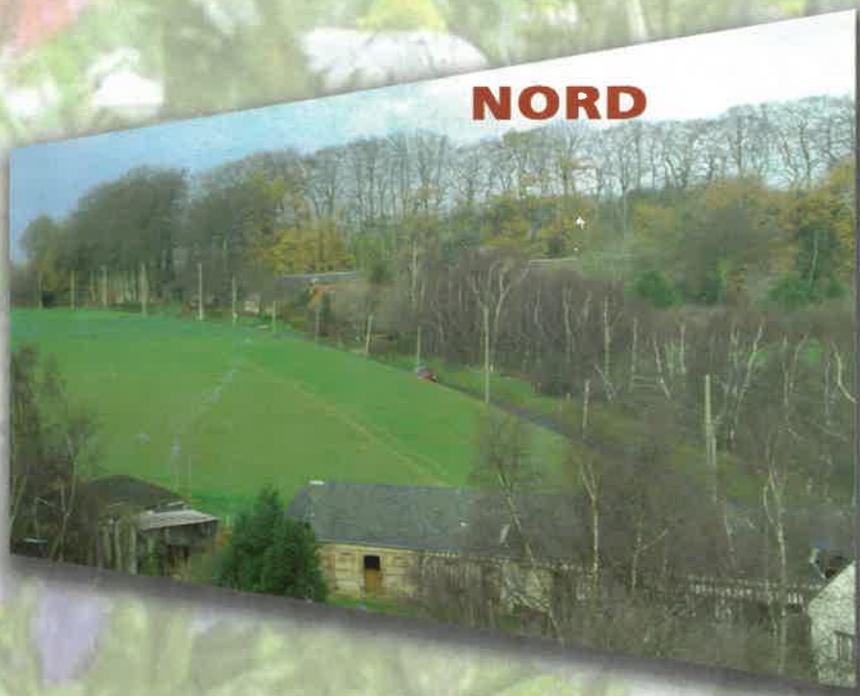




ainneville

infos

NORD



EST



Année 2011



La mairie est ouverte au public
le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 16h à 18h
avec présence d'un élu.

Permanence de Denis Merville, Conseiller Général Maire,
le samedi matin de 9h à 10h30

(confirmée par voie de presse)

ou sur rendez-vous.

Tél : 02.35.20.90.07 - Fax : 02.35.55.78.91

Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr



Permanence de la Mairie



Etat civil 2011 Arrêté au 31 décembre

NAISSANCES

Le 9 janvier
Le 17 janvier
Le 1er février
Le 12 mars
Le 6 mai
Le 24 septembre
Le 27 octobre

Mathéis Pierre Paul TARNAUD
Margaux Clémence Michèle GILLE
Léonie Louise Salomé LETERRE
Paolina Michèle Laëtitia LESEIGNEUR
Océana Ghislaine Nathalie CLERON
Raphaël Gilbert Michel OLIVIER
Ambre Evelyne Edith AUBOURG

MARIAGES

Le 14 février
Le 5 mars
Le 16 juillet
Le 23 juillet
Le 3 septembre
Le 10 septembre
Le 17 septembre

Eric BRETEAU et Déborah HAMEL
James CLERON et Noémie COTTARD
Nicolas DEVINEAU et Sophie JANNIN
Sylvain BERTIN et Anaïs BERTIN
Sylvain PICOT et Emilie JOURNO
Jean-Michel BRASSE et Micheline PARENT
Romain LECOSSAIS et Constance PLANCHON

DECES

Le 15 juillet
Le 28 décembre

Yves LEMETAIS
Jean-Claude PELTIER

NOCES D'OR

Le 26 novembre

Raymond LHOMME et Antoinette COIGNET

Le Mot du Maire

Bien Chers Tous,

Comme chaque année, voici Sainneville Infos.

Il retrace les principaux événements de notre vie locale, nos projets pour 2012.

Un grand merci tout d'abord à l'équipe municipale, aux membres du CCAS, à tous les responsables et bénévoles de nos associations, à nos collaborateurs administratifs et techniques, à toutes celles et à tous ceux qui donnent un peu de leurs temps pour que Sainneville soit un village particulièrement agréable, accueillant où il fait bon vivre.

L'année 2012 s'ouvre dans un contexte de crise à l'échelon européen et mondial. Les souffrances et les inquiétudes pour l'avenir, pour celui des jeunes sont nombreuses.

Je les comprends et forme des vœux pour que 2012 soit pour tous synonyme d'espérances. Notre pays possède des atouts incontestables, les Français sont intelligents, courageux et capables de grandes choses. Alors, nous pouvons nous en sortir.

Mais au-delà, avec toute l'équipe municipale, je souhaite à chacun de vous une excellente année 2012 et d'abord la santé, bien le plus précieux.

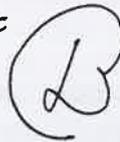
Dans ces temps difficiles, je souhaite aussi que la solidarité se renforce. La commune reste avec la famille un lieu de proximité où elle doit se consolider.

En 2012, des perspectives et des débats importants nous attendent : échéances nationales, intercommunalités ...

C'est la démocratie
que beaucoup nous envient.

A tous et à toutes,
bonne et heureuse année 2012.

Cordialement



Denis MERVILLE
Conseiller Général
Maire de Sainneville Sur Seine

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

DU NOUVEAU !

Le jeudi 8 décembre 2011 de 16h45 à 17h45 à la bibliothèque de Sainneville sur Seine, Mme Gruchy et Mme Brethe sont venues raconter des Contes de Noël en français mais également en anglais sous l'oreille attentive d'une trentaine d'enfants accompagnée de leurs parents.

Le même jour, une nouvelle collection de livres variée (pour les grands et les petits) a été mise à la disposition des lecteurs faisant le bonheur des uns et des autres. Cette nouvelle collection se compose des livres récompensés par les différents prix littéraires (prix Goncourt, prix Renaudot, prix Inter-Allié, prix Fémina, prix Médicis) ainsi que des Best-Sellers et des nouveautés de la saison 2011.

Les horaires de la bibliothèque municipale sont :

Lundi de 17h30 à 18h30

Mercredi de 11h00 à 12h00

Vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 11h45 à 12h30

Contact :

Clarence Legallais, conseillère municipale - 02 35 30 20 81

Brigitte Friboulet - 02 35 20 95 07



Les informations communales

ELECTIONS 2012

Cette année, les citoyens français sont appelés aux urnes pour élire le Président de la République et le Député de leur circonscription.

A Sainneville, le vote se déroule à la Mairie.

Pour voter, il faut vous munir de votre carte d'électeur, à défaut d'une pièce d'identité.

Selon notre Constitution Démocratique, « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Elections présidentielles : Dimanches 22 avril et 6 mai

Elections législatives : Dimanches 10 et 17 juin

DEMANDE DE PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports biométriques, le service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc accueille le public uniquement sur rendez-vous. Tel : 02.32.79.24.62

Vous pouvez vous adresser également aux mairies de Montivilliers et du Havre.

Pour toute demande de passeport, la présence du demandeur est indispensable avec 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35 x 45 mm), 1 justificatif de domicile, droit de timbre de 86 € pour les + de 18 ans (89 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), 42 € pour les mineurs de 15 ans et + (45 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), 17 € pour les mineurs de - de 15 ans (20 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de passeport ou pour les titres non sécurisés périmés depuis + de 2 ans), l'ancien passeport à renouveler.

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour constituer votre dossier avant de le déposer en mairie, il faut les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), **2 photos d'identité** (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis + de 2 ans), l'ancienne carte d'identité à renouveler, indiquer sa taille, droit de timbre de 25 € si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt du dossier.

Le délai est de 4 semaines environ et il est plus long en période de vacances.

N'attendez donc pas votre départ pour faire votre demande.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie avec leur pièce d'identité dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important ensuite de conserver l'original de l'attestation de recensement.

NIDS DE GUEPES

En cas de présence d'un nid de guêpes dans votre propriété, **il faut prévenir la mairie.**

Le maire ou son représentant fera intervenir une personne compétente ou le cas échéant alertera les pompiers. Seule la mairie peut en faire la démarche et assurer le coût engendré par les services de la protection civile. Merci de respecter la procédure.

TRANSPORT SCOLAIRE

La carte de transport scolaire pour les élèves allant au collège de St Romain de Colbosc doit être souscrite, avant fin juin, auprès du Syndicat de Transport Scolaire dont le siège est à la Communauté de Communes Caux Estuaire.

Pour les lycéens et les élèves allant dans d'autres écoles par dérogation, il faut en faire la demande auprès de la mairie, organisateur secondaire.

RAMASSAGE DES ORDURES

Dans notre commune, le collectage des poubelles grises et jaunes est effectué le mardi matin.

En 2012, exceptionnellement, le ramassage se fera : les mercredis 11 avril, 2 mai, 9 mai, 30 mai, 26 décembre au lieu des mardis habituels en raison des jours fériés.

Pour les voies suivantes : chemin et impasse du Héroboc, impasse du Grénesé, le collectage se fera les vendredis 18 mai et 2 novembre au lieu des jeudis habituels.

Sortie des bacs : Pensez à sortir vos bacs d'ordures la veille à partir de 18h et non le matin. La collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas d'impondérables, de travaux par exemple.

Verglas ou neige : Cet hiver, en cas de verglas ou de neige, la collecte peut être perturbée de quelques heures voire de quelques jours. Laissez alors vos bacs sortis. Mais surtout, ne faites pas de dépôts sauvages, cela pollue, complique le travail des agents ... et vous risquez d'être verbalisé.

Le tri, à Noël aussi : Les papiers cadeau, le polystyrène et les films plastiques des emballages ne sont pas recyclables. Ils vont dans la poubelle grise. Les gros cartons et les sapins de Noël sont à porter directement à la déchetterie. Les sacs à sapin sont une idée généreuse, mais ils ne sont pas recyclables (à jeter dans la poubelle grise).

DEFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur a été installé près du terrain multisports.

Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez avoir des informations sur son utilisation, vous pouvez contacter Philippe Champion ou Marie-Laure Basire.

URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez avoir une autorisation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

RESERVATION SALLE DES FETES

La salle des fêtes est exclusivement réservée aux Sainnevillais ; **une caution** vous sera demandée et un **état des lieux** sera fait. La capacité de la salle est de 80 personnes assises pour un repas. Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires pour la réservation de la salle sur certaines dates.

ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION - ENVIRONNEMENT

Il est obligatoire d'entretenir et d'élaguer vos haies, talus et arbres afin de ne pas gêner vos voisins, la circulation des véhicules dont l'auto-poubelle et le car scolaire, ainsi que l'éclairage public.

Les citoyens doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité à pied, en vélo ou en voiture sur la voie publique. En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Il faut limiter l'emploi des herbicides dangereux pour la nature (homme, faune, flore) que l'on retrouve malheureusement en résidu dans les nappes phréatiques.

Il faut respecter les **horaires d'utilisation des appareils sonores** de bricolage et de jardinage afin de ne pas gêner la tranquillité du voisinage. (arrêté préfectoral du 28 mai 1990)

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et Jours Fériés de 10h à 12h

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc.

Horaires d'ouverture : Hiver (du 01/11 au 31/03) Eté (du 01/04 au 31/10)

Lundi	9h – 12h	14h – 17h	8h45 – 12h	14h45 – 19h
Mercredi	9h – 12h	14h – 17h	8h45 – 12h	14h45 – 19h
Vendredi	9h – 12h	14h – 17h	8h45 – 12h	14h45 – 19h
Samedi	Non stop 9h -17h		Non stop 8h45 – 19h	

Notre municipalité organise en plus 2 ramassages par an de vos encombrants et de vos déchets verts. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Les manifestations et évènements communaux

Le 11 janvier : Les responsables locaux accueillis pour les vœux

Denis Merville, maire de Sainneville et conseiller général présentait ses vœux à tous les responsables locaux du canton de St Romain de Colbosc ; l'occasion également de rappeler les principales réalisations et les projets à venir. Une année qu'il souhaitait sous le signe de la tolérance, du respect et de la solidarité.

Le 17 janvier : Les vœux du Maire à ses administrés

Les Sainnevillais recevaient les vœux de leur conseil municipal. Denis Merville relatait les différents temps forts de l'année et abordait les perspectives d'avenir avec le début des travaux du lotissement des charmilles et la création d'un atelier municipal entre autres.

Le 12 février : L'Assemblée Générale des Anciens Combattants

Monique Harois, présidente, accueillait les membres de l'association pour rendre compte de l'année écoulée. Marie-Claire Barrée, trésorière, faisait le point financier en soulignant deux nouvelles inscriptions. Il a été évoqué l'achat d'un nouveau drapeau pour les manifestations à venir.

Le 23 février : Visite de la grande ferme parisienne

Comme chaque année, la municipalité organisait une sortie au salon international de l'agriculture à Paris. Soixante quinze visiteurs ont ainsi pris le départ à 6 heures pour arpenter les différents pavillons dédiés aux animaux, aux produits de nos régions, à tous les acteurs du monde agricole ... Ils furent accompagnés notamment par Christian Leclerc, adjoint et Marie-Claire Barrée, conseillère municipale.

Le 1^{er} avril : Les nouveaux habitants accueillis

Moment chaleureux de rencontres et d'échanges que cette sympathique manifestation annuelle. Denis Merville accueille et présente aux nouveaux habitants sa commune (manifestations, associations, travaux en cours ...) autour d'un apéritif convivial.

Le 1^{er} avril : Des médaillés du travail récompensés

La médaille d'honneur du travail a été décernée à deux sainnevillais. Frédéric Pétigny, employé depuis 1981 chez Tourres et Cie où il occupe à l'heure actuelle un poste de responsable de maintenance a reçu la médaille échelon argent. Il est conseiller municipal et à en charge les activités sportives de la commune. Le second médaillé est Hervé Abgrall, récompensé pour ses différents emplois ; il est agent verrier dans l'entreprise Tourres et Cie depuis 1986. Il a lui aussi reçu la médaille du travail échelon argent



Le 8 mai : Une commémoration traditionnelle

Sous un soleil radieux, les sainnevillais ont célébré le 8 mai 1945 : dépôt de gerbes, minute de silence et hymne national entonné par l'assemblée dont les enfants des écoles. Les citoyens se sont retrouvés, ensuite, à la salle des fêtes entourant les anciens combattants dont Monique Harois, présidente, pour le vin d'honneur.



Le 28 mai : Les mamans honorées

Comme il est de coutume, les mamans entourées de leur famille ont été fêtées par les membres du conseil municipal. Le 1^{er} magistrat les a félicitées pour leur dévouement quotidien avant de leur offrir une rose et de partager un cocktail amical.



Le 14 juin : Sortie des Aînés en capitale picarde

En ce mardi printanier, cinquante sept participants étaient au rendez-vous dont Mesdames Barrée et Tassel, conseillères municipales et Monsieur Leclerc adjoint au maire. La première visite permit de découvrir la ferme de l'Angora où cette race de lapin est à l'honneur. Après le déjeuner pris à Amiens, une balade au fil de l'eau attendait nos visiteurs, se laissant guider et conter la vie des hortillonnages, espaces verts et maraîchers quadrillés par 8 kms de rivières ; avant de repartir, ils ont profité d'un petit temps libre dans le quartier St Leu.



Le 3 juillet : Le vide-greniers sous le soleil

Journée ensoleillée pour cette nouvelle édition du vide-greniers organisé par la municipalité en partenariat avec toutes les associations locales. Sur un terrain gentiment mis à disposition par la famille Maze, ce sont une quarantaine d'exposants et plus de mille chineurs qui ont pu commercer avec bonheur. La vente de boissons fraîches et frites-saucisses était assurée par les membres des associations.





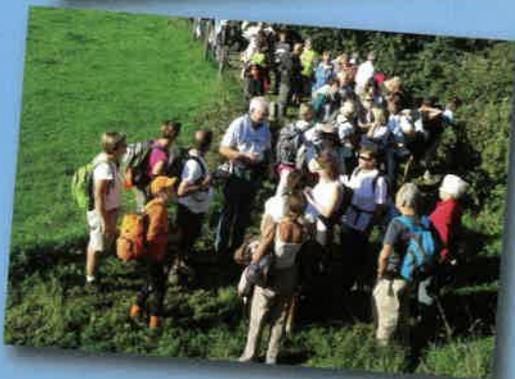
Le 15 juillet : Le retour du podium du Courrier Cauchois

Le podium organisé par le Courrier Cauchois a fait pour la seconde fois, une étape dans notre village. Des artistes en herbe, accompagnés par l'orchestre millénium ont pu montrer l'étendu de leur talent à un public conquis d'avance. Un regret : le temps moins favorable que l'an passé.



Le 28 août : Le rendez-vous tant attendu de la kermesse

Une trentaine de stands, très variée, tous bien pourvus en lots, attendait petits et grands pour cette traditionnelle journée de détente et d'amusements. La grande fête du village avait lieu cette année sur un terrain de la famille Maze, rue de la forge à proximité d'un immense parking prêté par Gaëtan Savallé. Un coffret week-end était offert par tirage au sort. Les danseurs country de l'ASCL ont assuré le spectacle. Amis Sainnevillais : participez à cette fête unique dans le Canton dont les bénéfices vont à nos associations.



Le 25 septembre : La randonnée pédestre appréciée

Plus de quatre vingt personnes se sont retrouvées pour arpenter les chemins de Sainneville sur Seine et les communes environnantes pour cette randonnée pédestre préparée par Frédéric Pétigny, conseiller municipal. Les mines réjouies des marcheurs faisaient plaisir à voir autour du verre de l'amitié servi à leur retour.



Le 1^{er} octobre : Les jardiniers bénévoles félicités

Comme chaque année à la même époque, la municipalité a convié tous les acteurs bénévoles au fleurissement du village, pour une photo souvenir. Une année très réussie sur le plan floral, attirant le regard des promeneurs tout au long de la saison. Toutes et tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine, assurant à Christian Leclerc, en charge de cette commission, leur fidèle collaboration.



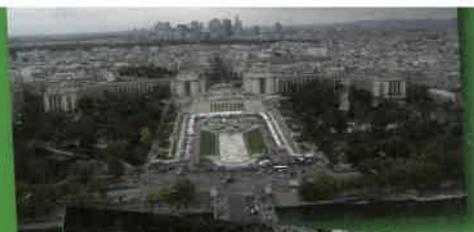
Le 1^{er} octobre : Catherine Briard à l'honneur

Denis Merville et ses collègues du conseil municipal ont souhaité, par une petite manifestation conviviale marquer les 20 ans à Sainneville de leur secrétaire de mairie Catherine Briard. Après le rappel de sa carrière par le premier magistrat, les diverses tâches qu'elle assure et sa précieuse collaboration avec les élus, un cadeau et des fleurs lui ont été offerts par les deux adjoints, Christian Leclerc et Philippe Champion avant que l'assistance lui porte un toast.

Le 8 octobre : Les Sainnevillais vers la capitale

Trois cars attendaient nos cent cinquante participants à cette sortie parisienne.

Découverte du Musée Branly ouvert en 2006 consacré aux arts primitifs ou premiers d'Afrique, Amérique et Océanie, pour les uns et visite de la Tour Eiffel jusqu'au deuxième étage, pour les autres. Après un délicieux repas servi au restaurant « La Montagne », les deux groupes ont alterné les visites.



Les 15 et 16 octobre : Les Talents Sainnevillais s'exposent

Tous les deux ans, les artistes sainnevillais sont invités à venir exposer leurs œuvres à la salle culturelle, le temps d'un week-end. Les visiteurs ont ainsi pu admirer divers travaux manuels, des patchworks, des ouvrages au crochet, des peintures à l'huile, pastels ou aquarelles et les clichés d'une jeune photographe.



Le 21 octobre : Octobre rose

Un lâcher de ballons a été organisé par la municipalité avec le concours des enseignants dans le cadre du mois international pour la lutte contre le cancer du sein. Après une information relative à la cause soutenue, les enfants des écoles se sont faits les porteurs d'espoirs et ont lâché une multitude de ballons roses. Rappelons que depuis plus de 30 ans, les élus et des bonnes volontés passent dans tous les foyers pour soutenir cette cause.



Le 24 octobre : Les « fleurisseurs » récompensés

Christian Leclerc, adjoint en charge du fleurissement accompagné des membres du jury Fernand Morisse de La Remuée, Christian Demare d'Etainhus et Mme Poulain de Manéglise a dévoilé les résultats du concours de fleurissement. Denis Merville et son conseil municipal ont félicité les lauréats en leur remettant diplômes et jolies plantes fleuries avant le partage du verre de l'amitié.



Le 26 octobre : Les jeunes au volant des karts

Organisé par la commune, un après-midi karting à Rouen a été proposé aux adolescents de 12 à 18 ans du village. Après un rapide exposé par l'équipe d'animation sur le fonctionnement et les consignes de sécurité, la compétition a commencé. Tous les pilotes ont reçu une médaille pour leur participation. Pour cette sortie, nos jeunes étaient accompagnés par Marie-Laure Basire et Gérard Journo, conseillers municipaux.





Le 11 novembre : Cérémonie et remise de médailles du travail

Après avoir rendu hommage aux disparus de la première guerre mondiale, Denis Merville entouré de son conseil municipal a remis la médaille d'honneur à quatre sainnevillais. Dominique Legallais et Dominique Caniel ont reçu la médaille d'honneur du travail, échelon grand or et Michel Levasseur et Bruno Jouen, quant à eux, se sont vus attribuer la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



Le 21 novembre : Visite du chantier de l'éco-hameau des Charmilles

De nombreux élus locaux ainsi que des administrés sainnevillais et des représentants d'associations écologiques ont écouté avec intérêt la présentation faite par Mr Caron, directeur de l'Estuaire de la Seine, maître d'œuvre du projet. Vingt trois logements issus d'un projet réfléchi, autour d'une volonté de développement durable, seront livrés dans le courant du deuxième semestre 2012.

Rappelons que la volonté municipale est de garder les aînés qui le souhaitent au village et d'y faire venir de jeunes couples.



Le 26 novembre : Les Noces d'or des époux Lhomme

Raymond et Antoinette Lhomme ont été accueillis par le maire et des membres de son conseil municipal pour la célébration de leurs cinquante années de mariage. Après avoir réitéré leurs vœux, Denis Merville les a félicité pour leur esprit de famille, ils ont six enfants et douze petits-enfants, et leur investissement dans les diverses associations de la commune ainsi que pour Raymond au CCAS et à la paroisse.



Les 2 et 3 décembre : Pour les 25 ans du Téléthon

Plus que jamais cette année, le village s'est mobilisé pour les vingt cinq ans du Téléthon.

Un lâcher de ballons par les enfants des écoles a coloré le ciel sainnevillais en fin d'après-midi. Des marcheurs emmitoufflés se sont retrouvés à la tombée du jour pour une promenade autour du village. Marie-Claire Barrée attendait tous les participants à la salle culturelle où l'on pouvait faire un don et prendre un petit réconfort.



Le 3 décembre : Noël synonyme de concert

Cette année, le groupe vocal Arthur Honegger a donné le traditionnel concert de Noël en l'église de Sainneville. Un spectacle de qualité d'environ une heure trente, assuré par une vingtaine de choristes, dirigés par Jean Legoupil, a enchanté l'auditoire avec des chants variés.



Le 10 décembre : Journée shopping à Paris

De bon matin, de nombreux sainnevillais et habitants de villages alentour ont pris le chemin de Paris pour voir les illuminations de Noël, admirer les vitrines colorées et animées et surtout faire du shopping pour les fêtes de fin d'année. Cette sortie était programmée par la municipalité.



Le 15 décembre : Noël pour les enfants

En cette fin d'année, le Père Noël était de retour à Sainneville pour distribuer des friandises à tous les enfants de l'école ainsi que des livres aux plus grands et des jouets aux plus petits. Auparavant, ces chères têtes blondes et brunes avaient interprété des chants de Noël avec notamment « Mon beau sapin » accompagné par quelques élèves à la flûte.



Le 17 décembre : Noël pour les aînés

Le 17 décembre, le maire et les membres du conseil municipal accueillent les aînés pour le goûter de fin d'année.

Mr Pichard, artiste, a divertie ce petit monde en imitant Bourvil, Fernandel et en interprétant des standards de la chanson française. Quelques aînés ont même poussé la chansonnette ...

Puis, avant de partir, ils ont reçu un colis de produits raffinés acheté aux commerçants du village. Le comité des fêtes, présidé par Lucien Tessier, a également remis à chacun d'eux, un colis, fruit des bénéfices de la kermesse.



Les Principaux Travaux

ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE



L'acquisition d'un camion a été nécessaire, en remplacement du tracteur, pour le transport des déchets verts.

REFECTION DE CHAUSSEES



La route du Chemin de la Garenne et l'Impasse d'Etainhus étant dégradé, un tapis d'enrobé chaud a été posé corrigeant ainsi les imperfections de la chaussée. La société SMVA, basée à Anglesqueville l'Esneval, a été retenue suite à consultation pour faire ces travaux. Le Conseil Général a apporté sa contribution ainsi que la commune d'Etainhus.

CARREFOUR DE LA GARENNE



Suite à de nombreux accidents et en raison de la forte circulation, des balises réfléchissantes ont été installées pour repérer l'entrée de la route et ainsi assurer la sécurité des usagers.



DECORATION NOËL

Suite à un appel d'offres, la société INEO assure pour quatre années les illuminations de Noël.

Couleurs vives, motifs modernes, éclairages avec des lampes à led pour minimiser la consommation d'énergie embellissent ainsi notre commune pour les fêtes.

Dans les hameaux dépourvus d'équipements pour installer des guirlandes lumineuses, des sapins décorés ont été accrochés sur les poteaux électriques par les élus locaux et les employés municipaux.

PEINTURES DE L'ECOLE

Un petit coup de fraîcheur a été donné sur les murs intérieurs de l'école des Pommiers.

La Maison Grenet du Havre, retenue après consultation de plusieurs entreprises, a effectué ce travail comprenant la dépose de l'ancien revêtement mural, la pose d'une toile en fibre de verre, la peinture aux couleurs choisies par les institutrices et la pose d'une cimaise à un mètre de hauteur.



LES PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2012



- Travaux de voiries divers
 - Construction d'un local technique
 - Extension de l'éclairage public Impasse des Pommiers et remplacement des lanternes sur la RD31 à la cour souveraine
 - Mise aux normes du bourg et des bâtiments communaux (salle des fêtes) pour les personnes à mobilité réduite
- Certains travaux prévus en 2011 sont retardés en raison d'une incertitude de financement notamment le versement des subventions.

AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE



Dans le cadre de l'entretien des voiries, un goudronnage a été effectué dans l'impasse du Clos Viger et certaines bordures de trottoir ont été changées par l'entreprise TPE.

Lotissement Les Charmilles



Le chantier de l'éco-hameau a commencé début avril avec la pose de la première planche. Après le décapage du sol, l'implantation et les fondations ont été réalisées pour structurer le lotissement. Des camions ont livré les panneaux de bois pré-montés en atelier, ils ont été assemblés comme un véritable jeu de construction (pans de mur et charpente). La mise hors d'eau, pose de la toiture en feuilles de zinc, pour les locatifs devraient se terminer fin janvier. Dans certains logements, les aménagements intérieurs ont pu commencer : isolation, placoplâtre, chauffage par le sol, plomberie, électricité ... Les entreprises s'activent quotidiennement sur le chantier suivi par le maître d'œuvre Estuaire de la Seine. Rappelons que ces professionnels du bâtiment ont été retenus sur appel d'offres par ce constructeur.

La vie scolaire

Ecole des Pommiers

De la Grande Section de Maternelle au Cours Moyen 2ème année, notre école compte trois classes, fréquentées, cette année par 70 élèves.

L'année 2011 fut pour les plus jeunes – élèves des classes maternelles et du CP/CE – l'occasion de découvrir tout ce qui se passe dans une ferme. Ferme d'Epaville pour les maternelles, et ferme du Tippy à Notre Dame de Gravenchon pour les CP/CE.

Les plus âgés de l'école sont partis sur les traces d'Arsène Lupin, à Etretat et ont même réussi à procéder à son arrestation ! Après un pique-nique rassemblant presque tous les parents d'élèves, l'année scolaire s'est achevée par des épreuves sportives menées sur le stade de la commune.

Chaque élève admis en 6ème s'est vu offrir un dictionnaire ou un atlas, ainsi qu'un bon d'achat dans une grande librairie havraise, par Denis Merville et son équipe.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons continué à travailler sur le développement durable et la protection de l'environnement.

Les CP/CE se rendent régulièrement – dans le cadre d'une classe transplantée – à St Vigor d'Ymonville pour passer la journée dans les installations de l'association Piân-Piâne. Ils ont ainsi pu découvrir, à deux reprises, la diversification des espèces animales, leur régime alimentaire et leur utilité. Découverte aussi d'un animal qui mérite d'être connu et reconnu : l'âne ! Plus jamais ils ne diront « bête comme un âne » !



La cantine

Léticia Friboulet et Véronique Madelaine servent en moyenne vingt repas par jour, livrés par la société « Cuisine Evolutive », aux écoliers profitant de ce service mis en place par la municipalité. Vous pouvez inscrire votre enfant pour déjeuner pour un ou plusieurs repas en prévenant 24 heures à l'avance et sans engagement dans la durée.



Garderie périscolaire



Avant et après la journée de classe, vos enfants peuvent être accueillis. L'association Pom'Happy pour rendre service, notamment aux parents qui travaillent, peut s'occuper des écoliers de 8h à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Léticia Friboulet anime ce temps d'attente en proposant des jeux, des travaux manuels, des lectures ... Huit enfants le matin et le soir en moyenne, bénéficie de l'initiative de cette association présidée par Barbara Martin. Philippe Champion en est le vice-président et Isabelle Gourvil la secrétaire-trésorière.

Ludisports

Charles, éducateur, désigné par le Conseil Général à l'origine de ce dispositif initie les enfants à la pratique sportive.

Tous les vendredis à la salle des fêtes, de 16h45 à 17h45 et de 17h45 à 18h45, les activités Hockey pour le premier trimestre, Jeux d'adresse (ultimate, pétanque et cesta) pour le deuxième trimestre et Cirque pour le troisième trimestre sont proposées.

Le premier créneau horaire est complet avec douze enfants, la deuxième séance n'est composée que de huit enfants. Quatre places sont encore éventuellement à pourvoir, s'adresser à la mairie.

Référent Ludisports : Philippe Champion



Les commerces

Notre village est l'un des rares à avoir conservé des commerces de proximité.

Sur la place du village, trois commerces vous accueillent toute la semaine.

Un nouveau service : un cabinet d'infirmière est venu enrichir l'offre de services à la population.

LA BOULANGERIE CLERON

Cette boulangerie-pâtisserie ouverte du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h vous propose différentes sortes de pains pour ravir vos papilles : pain complet, pain de campagne, pain aux céréales, pain au seigle, pain aux châtaignes, ... et du pain classique chaud trois fois par jour à 12h, 16h et 18h30.

Vous y trouverez aussi les traditionnelles pâtisseries ; des sandwiches peuvent être préparés à la demande et un nouveau service « la fabrication de pizzas faites maison » en fin de semaine.



L'ESPACE FRAICHEUR

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 sauf le mercredi jour de fermeture, le dimanche de 8h30 à 12h30, cette supérette franchisée tenue par Alexandra Leseigneur est ouverte. Tous les produits courants à des prix compétitifs sont en libre-service dans les rayons épicerie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers, presse, produits d'entretien ...

Accessoirement, ce magasin fait dépôt de pains et peut vous livrer vos courses.

LE BAR-TABAC « Le Sainnevillais »

Ce commerce est ouvert de 6h30 à 19h30 en semaine sauf le mercredi jour de fermeture et le dimanche jusqu'à 13h.

Agnès Sbrugnera vous accueille pour vous servir un petit café, un verre, ... mais aussi des produits et des services très variés : presse régionale, jeux de tirage et de grattage de la Française des Jeux, point poste avec vente de timbres et d'enveloppes, envois et retraits de courrier, dépôt de bouteilles de gaz et avec le Réseau A2PAS divers retraits et dépôts de matériel (livebox, téléphone portable, décodeur Canal + ...)



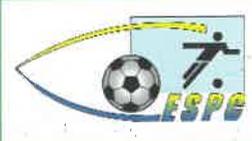
CABINET D'INFIRMIERE

Un cabinet infirmière a ouvert en septembre dans notre commune. Mme Amandine Lecarpentier, infirmière diplômée d'état, vous reçoit le matin dans son local situé dans l'ancienne mairie pour les soins. Prise de sang, piqûre, ... peuvent être faites à domicile sur rendez-vous.

De nombreuses entreprises sont implantées dans notre village, quelques unes sur la zone artisanale comme Entreprise Martin Espaces Verts, Le Havre Carrelage et Techni-chape et CTRI. Au hameau de la cour souveraine, se trouve également le garage de Davy Dubuc, spécialisé dans la vente de voitures d'occasion.



Les Associations



L'Elan Sportif Pointe de Caux, fusion du FC St Gilles de la Neuville et de l'AC Etainhus en 1996, rejoint depuis 2009 par le FC Sainneville sur Seine jouent sur les terrains des trois communes. Graimbouville,

Gommerville et Epretot ont également intégré ce club au riche palmarès : Vainqueur de la coupe du DMF des moins de 13 ans en 2003, Finaliste de la Coupe de Normandie Poussins en 2005, Champion de 3ème division du DMF en 1997 et 2008, Champion de 3ème série matin du DMF en 2009, Finaliste de la Coupe du DMF des moins de 15 ans en 2009, Finaliste de la Coupe du DMF u15 en 2010, Finaliste de la Coupe du DMF Benjamins en 2008, 2009 et 2010, Saison 2010-2011 nos 2 équipes Seniors AM montent en Division.

Chaque année, le Club organise différentes manifestations pour promouvoir son image et récolter des fonds. En 2012, un loto (dimanche 12 février), un vide-greniers en extérieur sur le terrain de football de St Gilles (dimanche 29 avril) et un autre en intérieur dans la Salle Omnisports d'Etainhus (dimanche 4 novembre), le Challenge National Mélanie, tournoi Poussins, pendant le Week-end de la Pentecôte (26,27 et 28 mai) rassemblant des clubs prestigieux comme l'OM, le LOSC, l'OGC Nice, le HAC, ... ainsi que des clubs régionaux et locaux, et divers tournois (benjamins, seniors, vétérans, ...).



Siège administratif :
1 place de l'Eglise Sainneville
(Ancienne Mairie)
02.35.30.56.27
Siège technique :
Mairie d'Etainhus 02.35.20.09.37
Site web : <http://www.espc76.fr>

LE COMITE DES FETES



Mené par Lucien Tessier, président, le Comité des Fêtes organise chaque année la kermesse du village. De nombreux stands : tir à la carabine, chamboule tout, jeux de société, loteries, tombolas, le poids du cochon, jeux de hasard, pêche miraculeuse, ... font de cette journée, une grande récréation pour les enfants mais aussi les adultes. Remercions la centaine de bénévoles mobilisée pour ce dimanche, sans oublier les « bras » du vendredi, du samedi et du dimanche pour l'installation et le démontage des structures.

Une telle manifestation se prépare à l'avance ; si vous avez des idées ou si vous souhaitez apporter votre contribution au comité, vous pouvez contacter Lucien Tessier au 06.60.06.91.58 ou par mail Lucien.tessier@wanadoo.fr.



20 ANS DE PETANQUE A SAINNEVILLE

Samedi a eu lieu la traditionnelle assemblée de fin de saison du club de pétanque Sainnevillais en présence de Mr le maire Denis Merville. Les meilleurs joueurs de la saison ont été récompensés, mais cette année correspondant au 20ème anniversaire du club et les fondateurs de ce club étaient invités pour cette occasion.

Mr Banville et Mr Mieusement (absent pour raison professionnelle) ont donc reçu un trophée souvenir des mains de Mr Merville et Mr Basset (président). Le bureau a été reconduit pour 2 ans.

Les résultats sont les suivants : 1. Mr Gonthier JC - 2. Mr Paumier T - 3. Mr Tessier S - 4. Mr Dumont P
5. Mr Christophe V - 6. Mme Basset A (1ère femme)

ASSOCIATION SAINNEVILLAISE CULTURE ET LOISIRS

L'Association Sainnevillaise de Culture et Loisirs est composée de Brigitte Friboulet présidente, Véronique Klunder secrétaire, Maryse et Alexandra Leseigneur trésorières.



Cette année 52 adhérents sont inscrits dont 32 enfants et 20 adultes.

L'inscription à l'année est de 120 € pour les enfants et les adultes. Les activités proposées : Eveil gym pour les 3/5 ans le vendredi de 16h30 à 17h45 - Danse modern jazz pour les 4/11 ans le mardi de 16h40 à 18h - Danse country enfants le mercredi de 14h30 à 15h30 - Danse country adultes le mercredi de 19h30 à 20h30 - Informatique adultes le lundi soir de 20h30 à 21h30 - Atelier bricolage pour enfants - Peinture pour adultes le mardi soir de 20h30 à 22h. Nous allons proposer au mois de février des cours de Zumba.

Toutes ses activités sont encadrées par des intervenants très compétents.

Et aussi la location de costumes pour adultes et enfants le jeudi de 18h à 19h.

Toute l'année de nombreuses animations : lotos, foire à tout, bal costumé pour enfants, soirée country, gala de danse, fête de la musique.

Les prochaines dates à retenir sont :

Judi 19 janvier 2012 atelier d'hiver pour enfants de 16h30 à 18h15 salle culturelle. Dimanche 5 février 2012 loto à la salle des fêtes. Contact : Brigitte Friboulet 02.35.20.95.07



CLUB DES AINES

Nos amis se réunissent tous les premiers mardis de chaque mois pour jouer aux dominos et aux cartes.



Au cours de l'année 2011, ils ont partagé des moments de convivialité en fêtant les Rois le 4 janvier, puis lors du tournoi de manille des aînés ruraux le 24 janvier. Le 14 juin, la municipalité leur a proposé une sortie pour découvrir Amiens et ses environs ; la cathédrale bien sûr, mais aussi une promenade en barque, au fil de l'eau pour observer les hortillonnages.

Pour la fin de saison, en juillet, tous les adhérents se sont retrouvés pour déjeuner autour d'un buffet campagnard.

Trente huit sainnevillais ont participé à la Fête de l'Amitié, journée festive de rencontres avec les clubs des autres communes du Canton, le 13 octobre au Siroco à St Romain de Colbosc.

Si vous souhaitez rejoindre le club, contactez Françoise Marécal au 02.35.20.96.57



ASSOCIATION SAINNEVILLE TENNIS LOISIRS

Adeptes de la petite balle jaune, vous désirez jouer au tennis, régulièrement ou occasionnellement, sur le terrain de tennis de Sainneville ;

c'est possible !

Une cotisation de 15 € pour l'année est demandée. Contact Frédéric Pétigny au 02.35.30.35.29



QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS A RETENIR POUR 2012

Le 12 janvier	Vœux du Conseiller Général	Le 22 juin	Fête de la musique
Le 16 janvier	Vœux aux Sainnevillais	Le 23 juin	Repas des villageois
Le 29 février	Sortie au Salon de l'Agriculture	Le 1er juillet	Vide-Greniers
Le 5 avril	Loto par l'ASCL	Le 26 août	Kermesse
Le 16 avril	Foire à tout par l'ASCL	Mi-septembre	Randonnée pédestre
Début mai	Commémoration du 8 mai 1945	9 ou 10 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918
Le 2 juin	Fête des mères	Le 15 décembre	Noël des aînés
Mi-juin	Randonnée vélo	Le 20 décembre	Noël des enfants de l'école
Le 15 juin	Sortie des aînés		

Caux Estuaire travaille également sur quelques grands dossiers comme la construction de la maison pluridisciplinaire de santé et l'aménagement de pistes cyclables sur notre territoire.

Les informations communautaires

Tél. 02 35 13 36 90 - www.caux-estuaire.fr
Email : contact@caux-estuaire.fr



LA CHARTE PAYSAGÈRE



La Charte paysagère et environnementale du Havre Pointe de Caux Estuaire propose d'améliorer les projets d'aménagement : espaces publics, espaces d'activités économiques, traversées de bourg, nouveaux quartiers d'habitation, infrastructures de gestion de l'eau, jardins familiaux ... Autant de mutations à anticiper pour mieux vivre et optimiser l'image du territoire.

La Charte a été signée, le 21 octobre dernier, par Antoine Rufenacht, Président du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Edouard Philippe, Président de la CODAH, Didier Sanson, Président de Caux Estuaire et l'ensemble des maires des communes du SCoT.

Elle est un outil d'aide à la décision tant à l'échelle du Pays qu'à l'échelle des Communes

Site internet : www.scot-lhpc.fr

CINEMA

Le Cinéma au Siroco, c'est désormais le MARDI soir.

Les prochaines séances proposées par Caux Estuaire et Ciné Pour Tous auront lieu le 10 janvier et le 7 février.
Prix des places : 4,50 € et 3,80 €.

ECONOMIES D'ÉNERGIE

Une campagne de thermographie aérienne a eu lieu en février 2011. Nous vous rappelons qu'une conseillère info énergie est à votre disposition pour vous communiquer les résultats de la thermographie aérienne de votre habitation et vous apporter des conseils et des réponses concernant l'isolation de votre logement, votre consommation énergétique, les équipements et matériaux performants, les modes de chauffage, les aides financières ...

Espace Info Énergie (dans les locaux de l'office de tourisme, à côté de la Poste à St Romain de Colbosc) uniquement le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02.35.13.36.90 et de 13h à 17h en accès libre.



ESPACE DES FARFADETS

La maison de la petite enfance, gérée par la société Crèche Attitude assure ainsi un service de crèche et de halte-garderie pour 40 enfants de 0 à 4 ans des 16 communes.

Un relais Assistantes Maternelles y est installé permettant des activités à l'adresse des « ass'mat » des communes du Canton et des enfants qu'elles accueillent.

Renseignements au : 02.35.13.72.82 Site web : <http://farfadets.creche-attitude.fr>

INFO INTEMPERIES HIVERNALES

En cas de verglas ou de chutes de neige, les cars de ramassage scolaire sont quelquefois suspendus par arrêté préfectoral. Les familles concernées pourront consulter le site de la Communauté de Communes Caux Estuaire afin de s'informer de toute décision de suspension. www.caux-estuaire.fr

OPÉRATION FOYER-TÉMOIN

Caux Estuaire recherche une trentaine de foyers (personne seule, famille, ...) pour peser leurs déchets, en distinguant les ordures ménagères, les emballages recyclables et le verre, pendant trois mois du 19 mars au 23 juin 2012.

Cette opération foyer-témoin a pour but de sensibiliser la population sur sa capacité à jouer un rôle dans la protection de l'environnement en réduisant significativement sa production de déchets.

Matériel fourni (tableau à compléter, balance, composteur et sacs poubelles) et accompagnement de la Communauté de Communes pendant cette période (réunions de mise en route, à mi-parcours et bilan)

Pour participer à l'opération ou pour tout renseignement, contactez le service de gestion des déchets par téléphone au 0 800 474 167 ou au 02 35 13 36 90 ou par mail à contact@caux-estuaire.fr

CAMPINGS CARS

Caux Estuaire a inauguré une aire de camping-cars début juillet, parc Eco-Normandie à St Romain de Colbosc. Ce nouvel espace, pensé comme un clos masure, offre aux camping-caristes treize emplacements de tailles différentes.





Les informations cantonales

Le Conseil Général s'investit pour notre canton avec l'ouverture du nouveau centre médico-social dans le courant de l'année et a décidé de la restructuration du collège André Siegfried à St Romain de Colbosc.

P.A.I.O

La P.A.I.O accueille les jeunes à la recherche d'un emploi, quelque soit leur niveau d'études ou de formation.

Renseignements : 2 rue du Bassin à Saint Romain de Colbosc – 02.35.30.45.33

MAISON POUR TOUS

La MPT située au centre de Saint Romain propose de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques à la population du canton de tous âges en semaine.

Pendant les vacances scolaires, elle accueille les enfants en centre aéré et organise des camps d'enfants et d'ados.

Tel : 02.35.20.00.16 – Site : www.mptsr.asso.fr

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE

L'AGCSR propose des Services d'Aide à Domicile (aide-ménagère, garde à domicile, ...) et des Services de Coordination Gérontologique (portage de repas, téléassistance, ...) pour les personnes âgées.

Renseignements au 02.35.30.04.85 – Courriel : AGCSR2@wanadoo.f

COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Depuis plus de vingt ans, les échanges entre le canton de St Romain et Adendorf permettent des échanges familiaux et culturels, forts et enrichissants.

Si vous voulez participer à cette amitié franco-allemande, contactez la présidente Danielle FICHET au 02.35.20.03.13

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR peut aider les familles en difficultés passagères tels grossesse difficile, hospitalisation, décès, ... en mettant à votre disposition une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale, professionnelle et qualifiée.

Renseignements au 02.35.20.58.72 ou 02.35.55.78.08

GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN

Le G.A.C.C.S.R est ouvert aux enfants, ados et adultes qui souhaitent s'entraîner, participer à des compétitions sportives et porter haut les couleurs de Caux Estuaire. Il organise notamment le cross scolaire intervillages où nous attendons pour l'année 2012 de nombreux Sainnevillais.

Contact au 02.35.20.15.72

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Un nouveau Centre Médico-social, plus fonctionnel, financé par le Conseil Général est en construction et sera opérationnel cet été à St Romain de Colbosc. (à côté de l'Espace des Farfadets).

Ses missions sont l'entretien avec une assistante sociale, une puéricultrice et des soins par une infirmière ou un médecin de P.M.I.

Le Centre situé actuellement 12 rue Elisée Lecat à St Romain est ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tel : 02.35.20.10.90

QUELQUES NUMEROS UTILES

Hôpital rural : 02.32.79.51.51

Piscine : 02.35.20.12.84

Ecole de musique : 02.35.20.04.93

La Poste : 02.32.79.59.70

Trésor Public : 02.35.20.15.68

Gendarmerie : 02.35.20.50.13

Le Siroco : 02.35.20.57.92

Maison St Joseph de Rogerville : 02.32.79.25.00

Maison pour Tous : 02.35.20.00.16

Caux Estuaire Communauté de Communes : 02.35.13.36.90

Bonne Année 2012 L'Équipe Municipale

OUEST



Directeur de publication : Denis Merville

Conception et Coordination : Mathilde Renault

Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Christian Leclerc, Philippe Champion

Merci aux correspondantes de presse : Peggy Godreuil, Véronique Morel

Réalisation et Impression : L2P La Petite Presse - Le Havre

Tirage 450 exemplaires sur papier recyclable

SUD

